

La visite du Comité spécial (C-34) en République démocratique du Congo à la veille de l'année électorale par Michel Kaboyi – Décembre 2022

À la veille de l'année électorale en République démocratique du Congo (RDC) et quelques semaines après des manifestations contre la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), exigeant son départ, le Comité spécial sur les Opérations de maintien de la paix (C34) n'a pas dérogé à sa coutume annuelle de visiter les missions de maintien de la paix de l'ONU en cours. Cette année, le Canada a conduit la plus grande délégation du C34 pour une mission d'information sur la mise en œuvre du mandat de la MONUSCO en RDC. À cet effet, de nombreuses discussions avec le personnel dirigeant de la MONUSCO, les autorités congolaises et les soldats de la paix ont porté respectivement sur la protection des civils, la transition de la mission ainsi que la stratégie de communication.

Cette visite, intervient quelques jours après les tensions entre la MONUSCO et la population de l'Est de la RDC en juillet et août 2022, déclenchées suite aux discours de certains leaders d'opinion congolais. Ces tensions ont entravé l'action de la mission en raison des répercussions sur le terrain et ont pénalisé sa capacité à avoir des contacts sereins avec les populations alors que c'est essentiel. Et ce dans un contexte de difficulté importante de la mission à assurer la protection des populations civiles face à la montée en puissance du M23.

Depuis le 18 décembre 2020, avec l'adoption de la Résolution 2556 du Conseil de sécurité de l'ONU ([S/RES/2556](#)), des priorités stratégiques ont été attribuées à la MONUSCO. Elle a obtenu les prérogatives de contribuer à assurer la protection des civils, d'appuyer la stabilisation et le renforcement des institutions de l'Etat en RDC ainsi que les principales réformes de la gouvernance et de la sécurité. Cette résolution a également approuvé la stratégie de retrait progressif de la MONUSCO de la RDC.

Le passage de la délégation du C34 en RDC arrive dans un contexte particulier pendant lequel il faudrait résoudre plusieurs équations à la fois portant sur le problème de protection des civils, la montée en puissance du M23, le déploiement de la force régionale et l'interaction entre la MONUSCO et la force régionale. D'où la nécessité à comprendre ce qui se passe réellement sur le terrain par des échanges avec toutes les parties prenantes en vue des nouvelles orientations de la mission en tenant compte des objectifs prioritaires de chaque force, la façon dont elles doivent interagir, mais aussi comprendre comment dans les autres zones, la MONUSCO transfère les responsabilités aux autorités nationales qui restent appuyées par l'équipe pays des Nations unies (quoique la responsabilité principale de protéger la population civile reste l'apanage de l'Etat hôte).

Pour l'effectivité de la mise en œuvre du mandat de la MONUSCO dans son volet protection des civils, une démarche en termes de communication stratégique s'impose.

Le C34 venait de quitter la RDC, non seulement au moment où la MONUSCO doit se préparer à son départ, mais aussi à la veille de l'année électorale où elle pourrait jouer un rôle de premier plan quand on sait que le contexte de son implication en termes d'accompagnement logistique dans les élections passées n'a pas tellement changé.

Comment la MONUSCO pourrait-elle se positionner dans le contexte des élections qui arrivent, quelles pourront être les attentes face à ces nouveaux défis quand on sait que le contexte électoral est un

processus qui affecte l'environnement dans lequel elle opère. Lors des élections de 2006, 2011 et 2018, la MONUSCO s'est vue associée à des niveaux différents en fonction des différents cycles.

En 2006, lors des premières élections organisées en RDC, la mission onusienne, alors appelée MONUC, avait accompagné le gouvernement congolais dans l'organisation de celles-ci.

En 2011, conformément au calendrier électoral révisé qui avait réduit de manière significative la durée de livraison du matériel électoral, les élections présidentielles et législatives ont été organisées le même jour. Il s'était posé un sérieux défi logistique au mandat de la MONUSCO, les difficultés d'approvisionnement de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) ayant causé l'arrivée tardive du matériel électoral dans le pays. Malgré ces retards, la MONUSCO avait réussi à livrer 99,5% du matériel sous sa responsabilité, avant le début du scrutin.

En 2018, et selon la Résolution 2409 (2018) du Conseil de Sécurité ([S/RES/2409](#)), le volet électoral du mandat de la MONUSCO s'était décliné en quatre tâches : un appui technique et politique au processus électoral afin d'assurer la tenue d'un scrutin le 23 décembre 2018 ; une assistance technique et un soutien logistique facilitant le déroulement du cycle électoral ; la formation de la police nationale congolaise pour assurer la sécurité des élections ; et le suivi des violations des droits humains et des actes de violence commis dans le cadre du scrutin. Cependant, la MONUSCO avait rencontré plusieurs obstacles dans l'exécution de ses tâches. Finalement, le gouvernement congolais avait décidé de ne pas faire appel au soutien proposé par les Nations unies à travers la MONUSCO, en organisant seul le scrutin 2018 parce que celui-ci y voyait une ingérence de certains États.

Concernant les échéances électorales de 2023, le calendrier de celles-ci vient d'être publié. Forte d'une résolution du conseil de sécurité des Nations Unies et avec l'accord des autorités nationales, la MONUSCO pourrait jouer un rôle de premier plan dans l'accompagnement du processus électoral non seulement sous forme d'une intervention logistique, mais aussi pour assurer le suivi et la transparence avant, pendant et après les élections à travers les missions d'observation électorale.

[Michel Kaboyi](#) est directeur du Centre de Recherche sur les Opérations de maintien de la paix (COP), et est membre de l'Association internationale des procureurs et poursuivants francophones (AIPPF).